

ou aux Trois-Rivières, et qu'assurément l'un ou l'autre de ces postes était assiégé.

## XXX.

Juste terreur que l'armée Iroquoise inspire aux colons des environs de Québec,

Cette nouvelle répandit l'alarme dans Québec, et aussitôt on exposa le Très-Saint-Sacrement dans les églises, on fit des processions et d'autres exercices de piété, pour implorer le secours du Ciel. Cette crainte n'était que trop fondée : “ Car, pour dire vrai, écrivait-on dans la relation  
 “ de cette année, il n'y a rien de si aisé à ces barbares que de mettre,  
 “ quand ils voudront, toutes nos habitations à feu et à sang. Ce qui  
 “ donne cet avantage à l'ennemi sur nous, c'est que toutes les maisons  
 “ hors de Québec sont sans défense et éloignées les unes des autres, sur  
 “ les rives du Saint-Laurent, dans l'espace de huit ou dix lieues. Il n'y  
 “ a en chacune que deux, trois ou quatre hommes, souvent même qu'un  
 “ seul avec sa femme et quantité d'enfants, qui tous peuvent être enlevés  
 “ ou tués, sans qu'on en sache rien dans la maison la plus voisine. A la  
 “ vérité, Québec est en état de défense ; mais il ne serait plus qu'une  
 “ prison dont on ne pourrait plus sortir en assurance, et où l'on mourrait  
 “ de faim, si la campagne était ruinée.” Aussi, dès qu'on apprît que l'armée Iroquoise était en marche, l'alarme fut si universelle qu'on abandonna, comme en proie à l'ennemi, les maisons de la campagne, et qu'enfin tout le monde se fût cru perdu, si M. d'Argenson n'eût rassuré les esprits par son courage.

## XXXI.

Frayeur des colons de Québec à la nouvelle de l'approche des Iroquois.

M. de Laval eut néanmoins une si grande appréhension que, le 19 mai, il fit ôter le Saint-Sacrement de l'Eglise paroissiale et des chapelles des deux communautés religieuses. Le même prélat et M. d'Argenson rassemblèrent les personnes les plus sages du pays pour prendre conseil ; et parce qu'on disait que les Iroquois, en venant pour massacrer les Français, en voulaient particulièrement aux Religieuses, tous conclurent qu'on ne devrait pas les laisser dans leur monastère durant la nuit. Là-dessus, l'évêque alla intimer lui-même cette résolution aux Ursulines, et leur commanda de le suivre. “ Nous ne fûmes jamais plus surprises,” dit à ce sujet la Mère Marie de l'Incarnation ; “ car nous n'eussions jamais pu nous imaginer qu'il y eut sujet de craindre dans une maison aussi forte comme la nôtre. Cependant il fallut obéir. Monseigneur en fit de mêmes aux Hospitalières. Déjà l'on avait posé deux corps de garde aux deux extrémités de notre maison : l'on fit quantité de redoutes ;